

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 SEPTEMBRE 2021

Début de séance 17H38. 14 présents -14 votants. Quorum atteint
Mme la Principale adjointe assure le secrétariat de séance
Pour les prochains CA le PV du CA précédent sera envoyé et voté pour approbation.

I. POINT ADMINISTRATIF

1) Autorisation d'occupation des Logements par NAS :

Madame la principale rappelle que les logements de fonction doivent être occupés par nécessité absolue de service (NAS) par la principale, la principale adjointe, l'adjoint gestionnaire et la CPE. Le conseil d'administration doit donner l'autorisation pour que ces logements soient occupés à titre gratuit, mais imposable comme avantage en nature, par ces différents personnels.

Vote pour l'occupation des logements de fonction à titre gratuit par ces personnels :
Approbation à l'unanimité

2) Délégation de signature (pour information) :

Mme la principale souhaite faire une délégation de signature à :

- Mme Pedard, principale adjointe pour la mise en paiement des heures supplémentaires destinées aux personnels enseignants et d'éducation, la validation des bons de commande et la signature des autorisations d'absence et de sortie.
- M. Denhez Jean-Louis, adjoint gestionnaire pour les autorisations d'absence des personnels TOS et adjoints administratifs, la validation des bons de commande édités pour une somme inférieure à 500€.

3) Conventions : hand – foot (rappel) :

Section hand : Mme Bencheikh confirme que l'éducateur M Petiot peut accompagner seul les élèves dans le bus pour rejoindre le gymnase de Roqua. Un remerciement est adressé aux agents qui se sont organisés de manière à permettre aux élèves des classes hand de manger à partir de 11h30.

M Lacrotte confirme la réception prévue du nouveau gymnase pour le mois de juin 2022.

Pour information, il est précisé qu'en raison de nuisances sonores liées aux travaux de gymnase, la salle de musique a déménagé provisoirement au 1^{er} étage.

17h46 : arrivée de M Ruiz. 15 présents – 15 votants.

Vote pour l'occupation des logements de fonction à titre gratuit par ces personnels :
Approbation à l'unanimité

Section foot : Suite à la décision du CTA de janvier 2021, la section est en année probatoire sur cette année scolaire. Cela implique une évaluation à prévoir courant janvier qui statuera sur la continuation de cette section pour l'année suivante.

Rien n'interdit dans les textes d'avoir 2 sections sportives au sein d'un établissement, mais c'est madame la Rectrice qui prend la décision au final, et ce n'est pas une pratique dans l'académie de Grenoble.

Mme Bencheikh précise qu'elle monte un dossier pour cette section.

M Jarry indique que cette position académique est très dommage car cette section est l'ADN de l'établissement.

Les parents d'élèves expliquent que ces sections permettent un recrutement plus large à l'internat.

Il y a un souci d'organisation pour cette section cette année, il manque un éducateur sportif payé par le club. M Bellissens a un volume de 1.5h sur son service et l'éducateur devrait faire 3h.

17h55 : arrivée de Mme Dechamp. 16 présents – 16 votants.

Convention d'observation en milieu professionnel : les modifications concernent la mise en page et la possibilité de travailler le samedi si le chef d'établissement a un téléphone mis à disposition par l'établissement sur ce temps-là.

Date retenue pour cette période de stage obligatoire pour les élèves de 3^{ème} : du 29 novembre au 04 décembre 2021.

Vote des modifications proposées à la convention de stage en entreprise :
Approbation à l'unanimité

II POINT PEDAGOGIQUE

1) IMP Indemnités pour mission particulière :

Les IMP votés en juin l'ont été sur une base de 7.5. Il y a eu un abondement de 0.75.

Une proposition de répartition sera travaillée en conseil pédagogique et revotée au CA.

L'expérimentation sur l'évaluation par compétences est reconduite, pas de notes chiffrées sauf pour le DNB.

Une demande de reconduction de l'expérimentation sur le semestrialisation a été déposée.

2) Projets APECA :

Nous n'avons pas de réponse suite à la commission du Département qui s'est tenue le 24 septembre qui statue sur les subventions accordées pour les établissements.

Les projets déposés sont rappelés.

3) Instances :

Une projection possible des projets du CESC est présentée. Son contenu sera retravaillé avec les nouveaux membres élus de cette instance.

Mme Cavillat explique le fonctionnement du Conseil de Vie Collégienne et le rôle des éco-délégués.

Un enseignant propose de mettre en place le dispositif Sentinelles pour lutter contre le harcèlement. La principale explique que c'est un dispositif lourd à mettre en place avec des formations à suivre pour les adultes et les élèves.

Cette année il y a un projet de mise en place d'un conseil de citoyenneté porté par Mme Espenel, en lien avec ce qui s'est fait au collège de Vallon Pont d'Arc. Une demande de formation à la médiation sera nécessaire. Ce projet est en lien avec la mise en place de pass autonomie (jaune, vert) stoppé avec la crise sanitaire.

4) Résultats examens (pour information)

31% mention Très Bien. Le collège est bien placé et possède une bonne dynamique.

Résultats des affectations : 5 élèves sans affectation à la rentrée ont pu bénéficier du 2nd tour.

De questionnements se font sur le nombre d'élèves qui se sont inscrits au lycée privé Froment.

6) Bilan de rentrée

366 élèves inscrits cette année. 11 internes avec mixité des élèves cette année.

Ouverture de la classe bilangue italien cette année. 20 élèves inscrits. M Savini présente cette section.

III POINT FINANCIER

1) Autorisation de perception des dons du FSE

Un questionnaire est posé sur le financement d'un projet pédagogique avec les fonds du FSE.

Vote pour la perception des dons du FSE

Approbation à l'unanimité

2) Tarifs de restauration et internat détaillés

Le tarif 2 nuitées est présenté, ce qui offre la possibilité aux élèves de rentrer le mercredi soir.

Vote pour les tarifs DP et nuitée

Approbation à l'unanimité

Questions diverses :

- Possible retour 1 salle par enseignant.

Tout le monde est bien conscient des problèmes que cela engendre.

Le choix de dédier une salle par classe est lié au niveau 2 du protocole sanitaire en vigueur.

En fonction de l'évolution du protocole un changement sera possible.

- Voyages prévus cette année

Il n'y a pas de voyages à l'étranger ni en France (avec nuitées) prévus cette année.

Un point est effectué sur la pass sanitaire : pas demandé dans le cadre des activités de l'UNSS car il y a des groupes dédiés. Il n'est pas demandé non plus lors des visites qui sont faites dans un lieu non ouvert au public.

- Tenue vestimentaire

La direction est intervenue dans chaque classe en début d'année pour indiquer ce qui est attendu des élèves. La tenue correcte a été évoquée.

Ordre du jour épuisé, fin de séance 19h25

Secrétaire de séance :

Mme Pedard



Le président de séance :

Mme Bencheikh

